



DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Du 28 mars au 06 mai 2022, vous pouvez inscrire votre enfant dans une école publique de la CCVM pour la rentrée scolaire de **septembre 2022**.

Quels sont les enfants concernés par l'inscription dans une école de la CCVM ?

- Les enfants qui entrent à l'école maternelle sur la CCVM (enfants nés en 2019),
- Les élèves qui changent d'école après un déménagement sur la CCVM,
- Les nouveaux arrivants sur la CCVM (tous niveaux)

Toute demande de scolarisation dérogeant à la carte scolaire doit être accompagnée d'une demande de dérogation scolaire (formulaire téléchargeable sur le site internet de la CCVM).

Où se procurer le dossier d'inscription de votre enfant ?

Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil de la CCVM, dans toutes les écoles de la CCVM et téléchargeables sur le site internet de la CCVM (www.valmarnaysien.com).

Où rendre le dossier d'inscription de votre enfant ?

Une fois complété le dossier d'inscription doit être déposé ou envoyé au siège de la CCVM (21 Place de l'Hôtel de Ville – 70150 MARNAY).

Services périscolaires

Tout enfant scolarisé sur la CCVM et souhaitant bénéficier des services péri et/ou extrascolaires devra remplir un dossier d'inscription périscolaire. Dossier disponible sur le site internet de la CCVM, à l'accueil de la CCVM et dans les accueils de loisirs (pour tout renseignement : 03.84.31.20.00).

Transport scolaire

La CCVM n'ayant pas la compétence du transport scolaire, toute demande de carte de transport doit se faire auprès de la Région. (Doubs : 03.63.64.21.80 et Haute-Saône 03.84.95.78.80).

La Région pour le département du Doubs ne prend pas en charge le transport scolaire méridien qui est refacturé à la CCVM. Les utilisateurs du service des transports scolaires se verront donc facturer en fin d'année le coût de l'accompagnatrice de bus, des surveillances de cours et du transport méridien.

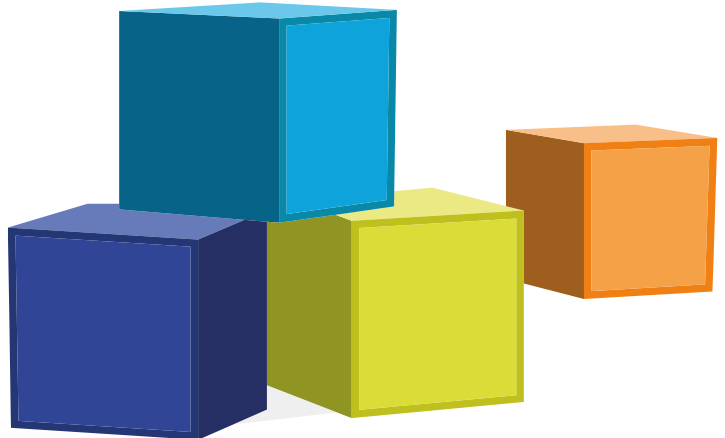
Après dépôt de votre dossier d'inscription scolaire, merci de contacter obligatoirement l'école de votre enfant pour la phase d'admission

Ecole à Berthelange 03.81.87.71.96	Ecole à Mercey-le-Grand 03.81.58.26.32
‣ Pour les classes situées à Berthelange, Corcelles-Ferrières, Ferrières Les Bois et Corcondray.	‣ Pour les classes situées à Cottier, Etrabonne et Mercey-le-Grand
Ecole à Chambornay-lès-Pin..... 03.81.57.77.99	Ecole à Montagney 03.84.32.21.51
Ecole à Emagny 09.67.72.06.96	Ecole à Pin 03.81.55.00.66
Ecole à Lantenne-Vertière 03.81.58.29.88	Ecole à Recologne 03.81.58.18.52
Ecole à Lavernay 03.81.58.14.80	‣ Pour les classes situées à Recologne, Burgille et Franey
Ecole maternelle à Marnay 03.84.31.70.23	Ecole à Sornay 03.84.32.20.21
Ecole élémentaire à Marnay 03.84.31.73.03	Ecole à Villers-Buzon 03.81.58.63.85

ÉCOLE(S) SELON LE NOMBRE DE CLASSES :

- de 1 à 3 classes
- de 1 à 3 classes + accueil de loisirs
- de 4 à 7 classes + accueil de loisirs
- 8 classes et plus + accueil de loisirs

■ CRÈCHE
■ RPE



Pour toute question relative à l'inscription dans les écoles, vous pouvez contacter le service scolaire de la CCVM au **03.84.31.31.26** ou ecoles@valmarnaysien.com

Tout dossier incomplet sera retourné sans être pris en compte.
Merci de remplir un dossier par élève.



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

DOSSIER D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE OU ÉLÉMENTAIRE

PHOTO DE L'ÉLÈVE

Collée et non agrafée

Au verso :

pensez à écrire nom

et prénom de l'enfant

+ lieu de l'école

École à (lieu) :

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE SCOLAIRE

Lieu de retrait du dossier :

Date de dépôt : le

Personne ayant reçu le dossier :

Dossier : COMPLET INCOMPLET

Pièces / Informations manquantes :

Date deuxième dépôt : le

Dossier : COMPLET INCOMPLET

Saisi le : par le service scolaire.

ÉLÈVE

NOM :

Prénom(s) :

Sexe : M F

Né(e) le :

Lieu de naissance (commune et département) :

.....

Nationalité : Française

autre :

Adresse actuelle de l'enfant :

.....

Code postal : Commune :

Classe fréquentée l'an passé (le cas échéant) :

.....

École fréquentée l'an passé (nom + adresse + département) :

.....

.....

RESPONSABLES LÉGAUX*

Responsable légal 1 Autorité parentale : Oui Non

NOM marital (nom d'usage) :

Prénom :

Nom de naissance :

Situation familiale : célibataire

marié(e) pacsé(e) vie maritale

divorcé(e) séparé(e) veuf(ve)

Adresse (si différente de celle de l'élève) :

.....

Code postal : Commune :

Situation actuelle : en activité en recherche d'emploi

autre (précisez) :

Profession :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Tél. travail :

E-mail :

Responsable légal 2 Autorité parentale : Oui Non

NOM marital (nom d'usage) :

Prénom :

Nom de naissance :

Situation familiale : célibataire

marié(e) pacsé(e) vie maritale

divorcé(e) séparé(e) veuf(ve)

Adresse (si différente de celle de l'élève) :

.....

Code postal : Commune :

Situation actuelle : en activité en recherche d'emploi

autre (précisez) :

Profession :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Tél. travail :

E-mail :

FRÈRES / SOEURS

à partir de septembre 2022

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe fréquentée	Établissement (commune)

* Responsables légaux : il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux notamment pour la transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994) et les élections des représentants des parents d'élèves (chaque responsable légal est désormais électeur et éligible).

AUTRE(S) PERSONNE(S) À APPELER EN CAS D'URGENCE* ET/OU AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT D'ÉLÉMENTAIRE**

*pour les enfants de maternelles et les enfants d'élémentaires ** Après la classe dans tous les cas, si votre enfant a plus de 6 ans, qu'il n'est pas inscrit aux services périscolaires ou de transport scolaire, les services de la CCVM et les enseignants ne sont pas responsables de sa sortie de l'établissement scolaire, et ce dès la fin de l'enseignement du matin et de l'après-midi.

NOM :	NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
Code postal : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Code postal : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Code postal : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Commune :	Commune :	Commune :
Profession :	Profession :	Profession :
Tél. domicile :	Tél. domicile :	Tél. domicile :
Tél. portable :	Tél. portable :	Tél. portable :
Tél. travail :	Tél. travail :	Tél. travail :
<input type="checkbox"/> AUTORISÉ À PRENDRE L'ENFANT	<input type="checkbox"/> AUTORISÉ À PRENDRE L'ENFANT	<input type="checkbox"/> AUTORISÉ À PRENDRE L'ENFANT
<input type="checkbox"/> À APPELER EN CAS D'URGENCE	<input type="checkbox"/> À APPELER EN CAS D'URGENCE	<input type="checkbox"/> À APPELER EN CAS D'URGENCE

ASSURANCE DE L'ENFANT

Responsabilité civile et individuelle accident : à voir à la rentrée avec la Directrice ou le Directeur d'école.

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA PRÉSENTE FICHE D'INSCRIPTION

- Présente fiche d'inscription scolaire complétée, datée et signée, uniquement pages 3 et 4,
- Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé mentionnant le nom de l'enfant, (D.T.-POLIO contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite)
- Photocopie du livret de famille (pages des parents + page de l'enfant), ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (avec filiation),
- En cas de divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant,
- Un justificatif de votre résidence principale datant de moins de 3 mois, Seuls seront pris en compte : bail de location ou quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone (hors portable), ou attestation d'assurance habitation (à l'exclusion des locaux professionnels) ; en cas de domicile différent des responsables légaux : une ordonnance du juge ou l'attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant.
- Le formulaire de demande de dérogation si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école autre que celle de votre secteur géographique d'habitation (formulaire téléchargeable sur le site internet de la CCVM ou disponible à l'accueil),
- Certificat de radiation de la précédente école, si l'année précédente l'élève était scolarisé dans une école différente de celle souhaitée pour 2022-2023.

RAPPEL : la CCVM ne procédera à aucune photocopie des pièces demandées.

AUTORISATIONS

- Nous acceptons de communiquer notre adresse et/ou notre numéro de téléphone aux délégués de parents d'élèves.
- Nous autorisons que notre enfant soit photographié et filmé et autorisons l'exploitation et la diffusion de l'image où l'on reconnaît notre enfant sur tout support de communication de la CCVM (site internet, bulletin communautaire, plaquettes, etc.)

Dans tous les cas, nous nous engageons à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Fait à :
Le :
 J'atteste avoir pris connaissance des informations et je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Signature responsable légal 1

Fait à :
Le :
 J'atteste avoir pris connaissance des informations et je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Signature responsable légal 2